



## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'UPMM du 17 juin 2019 à Jambes**

**Présents** : Alain Dantine, Pol Gillet, Gabriel Deramaix, Dominique Olbrechts, Luc Degimbe

**Excusés ayant donné procuration** : Mark Rossignol (> Dom), Natacha Adam(> Gabriel), Jean-François Fauconnier (> Luc), Philippe Collignon (>Pol), Michel DeVlaminck (> Alain),

**Excusés, ayant donné procuration mais pas de membre effectif présent en suffisance** (merci quand même pour votre soutien !): Charly Beuken, Arnaud Dewez, Inge Verbrugge

**Excusés** : Damien Ramlot, Philippe Lambert

L'assemblée peut statuer valablement.

### **1. Mot d'accueil du Président**

Le Président de l'UPMM salue l'assemblée des membres qui ont répondu présent. Merci aussi aux nouveaux membres de vous intéresser à la gestion de votre Union Professionnelle ! Je me réjouis de boire un verre avec vous tous en fin d'AG.

Avant de reprendre la parole, je propose de passer aux premiers points officiels de l'AG, l'approbation du dernier PV et de l'ordre du jour.

### **2. Approbation du PV de l'AG du 15 mars 2019**

>> Approuvé à l'unanimité.

### **3. Approbation de l'ordre du jour**

>> Approuvé à l'unanimité.

#### **4. Rapport du Président**

Comme annoncé par courrier, le comité directeur de l'UPMM cherchait au sein de ses membres la/les perle(s) rare(s) désireux de rentrer au sein de cet organe de direction.

En parallèle, nous avons appris début avril qu'une nouvelle loi obligeait les diverses « anciennes appellations », unions professionnelles entre autres, à modifier leurs statuts en se rebaptisant Association Sans But Lucratif. La possibilité de garder l'agrément comme union professionnelle étant acquise. Profitant des nombreuses actions en cours, nous avons pensé qu'il valait mieux se mettre en ordre le plus rapidement possible plutôt que d'attendre la fin d'année ou la prochaine AG pour changer de statuts. (Pour info, le passage aurait été obligatoire d'ici fin 2022).

Le Cabinet du Ministre des Sports m'a communiqué tout récemment que Monsieur le Ministre avait donné son accord pour que l'UPMM devienne Opérateur de formation. En attendant de recevoir les directives opérationnelles de l'Adeps, nous préparons cette étape importante pour notre Union. L'organisation interne du CA, la désignation d'un responsable des formations, la communication avec utilisation de nouveaux flyers, Fb et un nouveau site sont en route.

>> **Le vote est proposé pour valider le Rapport du Président**

>> A l'unanimité, l'assemblée générale approuve ce Rapport du Président

#### **5. Election d'un nouvel administrateur**

Je propose de passer directement à l'élection de notre nouvel administrateur, en la personne de **Michel De Vlamincq**, accompagnateur en montagne UIMLA et chargé de cours régulièrement employé lors des formations Rando. Je vous signale aussi officiellement que Gabriel Deramaix (qui l'avait laissé sous-entendre lors de la dernière AG du 15 mars) a proposé de reprendre le poste de trésorier UPMM, dont acte.

>> **Le vote est proposé pour valider l'entrée de Michel De Vlamincq au sein du CA**

>> A l'unanimité, l'assemblée générale approuve cette entrée

Avant de céder la parole à Pol notre secrétaire, je vous souhaite une bonne AGE et une belle saison estivale remplie de belles activités encadrées et sécurisées en Montagne et chez Dame Nature !

#### **6. Présentation par le secrétaire du nombre de membres affiliés à l'UPMM à ce jour**

Pol Gillet, secrétaire : **83** membres sont inscrits en ce début d'année. D'autres anciens membres ne manqueront pas de verser leur cotisation à l'approche de leurs activités encadrées.

## **7. Soumission par le trésorier de la nouvelle vision du CA quant au Budget 2019/2020**

Gabriel, notre trésorier, après un bref rappel de la bonne santé financière de notre union (+/- 21.000,00 EUR en caisse) commente la vision du CA quant aux évolutions futures qu'entraîneront le passage en mode asbl, la rigueur et le professionnalisme qu'il faudra tant pour dispenser des formations de qualité que pour travailler en soutien à celles-ci via les travaux administratifs du secrétaire, trésorier, responsable des formations, communication etc.

Alors que jusqu'à présent, nos administrateurs se contentaient de participer bénévolement aux réunions du Comité Directeur, d'y travailler et de se contenter de boire un verre et de prendre une collation légère en fin de soirée, il est proposé à l'AG de passer en mode plus professionnel et plus respectueux du travail réalisé par les administrateurs.

A l'avenir, les Km effectués entre le domicile et le lieu des cinq réunions annuelles seraient défrayés au tarif officiel (exemple 0,35 €) et il serait admis post réunion une collation avec un plat du jour pour un montant de 30 € maximum/administrateur présent.

En fonction des inscriptions aux différents modules de formation, les chargés de cours continueront à recevoir un forfait allant de 20 à 25 €/Hr majoré de leur défraiement de Km A/R domicile/lieu de cours. Un forfait sera étudié pour dédommager le responsable des formations, le secrétaire, le trésorier voire les autres membres du CA au prorata des heures passées réellement au profit de l'Union et de ses formations.

Pour ces formations, vitales pour l'alimentation en membres de notre Union et pour notre image de marque, il est proposé de ne pas vouloir tout de suite viser le bénéfice. La présentation des comptes et budgets veillera à bien scinder la partie « administrative » de l'Union (cotisations, assurances, représentation à l'extérieur, etc.) et le volet « formations ». L'équilibre budgétaire sera l'objectif prioritaire, convenant qu'il faudra peut-être « investir » au début dans les outils de qualité (site et flyers pour la Com, locations de salles, achat de cartes pour les stagiaires) et sachant aussi que le but est de garder un minerval attractif et semblable aux autres centres de formation. Un budget de maximum 5000,00 EUR à l'investissement « si nécessaire » sera consacré au soutien de la formation via l'impression de flyers, création d'un nouveau site (actions déjà en cours).

**>> Le Vote est proposé pour valider cette approche budgétaire liée à la formation à venir**

>> A l'unanimité, l'assemblée générale approuve cette vision budgétaire

Le Président remercie encore une fois Pol Gillet et Gabriel Deramaix pour leurs travaux au sein de l'Union.

## **8. Passage en revue des propositions de changements à apporter aux Statuts en vue du passage en tant qu'ASBL agréée comme Union Professionnelle.**

Les propositions de changements aux statuts avaient été envoyées aux membres préventivement par courrier séparé. Projection et derniers commentaires sont apportés par les administrateurs présents

**>> Le vote est proposé pour valider les Statuts de « L'Union Professionnelle des Métiers de la Montagne asbl agréée comme union professionnelle »**

>> A l'unanimité, l'assemblée générale approuve ces changements aux Statuts

## 9. Divers

En cette fin de partie officielle de l'Assemblée Générale Extraordinaire, nous voudrions donner la parole à nos membres présents. Que cette partie soit la plus prolifique possible.

En guise d'ouverture des débats, nous voudrions rappeler notre proposition faite en fin de journée Retrouvailles de nos moniteurs à Purnode en janvier dernier :

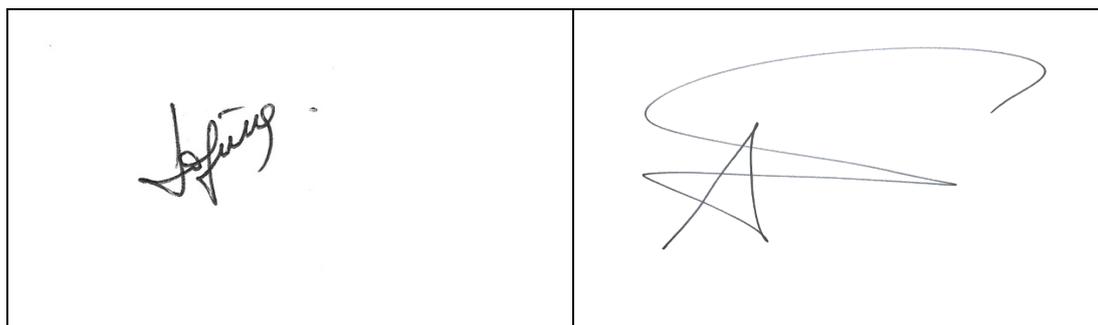
A l'instar de cette journée retrouvailles en famille qui rassemblait surtout des Moniteurs en rando, le **CA UPMM est prêt à jouer le support logistique pour une journée escalade ou autre avec famille près d'un site de votre choix**. A côté de vos idées d'activités sportives du jour, nous pourrions nous charger de l'intendance ou d'une activité famille douce genre rando avec les ânes.

La perche est ainsi lancée vers nos amis Moniteurs sportifs en escalade, alpinisme ou autre discipline d'ailleurs ! Up to you !

**Prochaine journée Retrouvailles Moniteurs et familles le dimanche 22 septembre...**  
**Save the Date !**

L'AG se termine à 2030 Hr par un verre de l'amitié !

Les volontaires se retrouvent pour un repas frugal à la pizzeria d'en face.



Pol Gillet

Secrétaire

Alain Dantine

Président